Chambly, le

**Département Vie associative et culture
Division Vie associative, sport et citoyenneté**

Votre correspondant : Hugo Lonchampt

Tél. 01 39 37 44 00

Service.vieassociative@ville-chambly.fr

N. Réf. : CSA-HL-32021151

Objet : Demande de subvention 2024

Mesdames, Messieurs les Présidents.

Depuis la reprise des activités, la Division de la vie associative et moi-même en tant que Maire-adjoint en charge de la vie associative et sportive, nous nous mobilisons auprès des bénévoles associatifs, des adhérents et vous-même, afin d’assurer le dynamisme de notre commune.

Je vous informe que vous pouvez dès aujourd'hui compléter le dossier de demande de subvention ci-joint ou sur le site internet de la ville [www.ville-chambly.fr](http://www.ville-chambly.fr/), et nous le retourner par courrier ou par mail à service.vieassociative@ville-chambly.fr afin de permettre à la collectivité de préparer le budget 2024.

Chaque association souhaitant bénéficier d’une mise à disposition de salles municipales et/ou de prêt de matériel devra déposer un dossier de subvention. Ce dossier est également nécessaire pour toute demande de participation financière à un projet spécifique (subvention exceptionnelle).

Seules les associations ayant plus de deux années d’existence peuvent formuler une demande de subvention.

Le dossier devra être complété et sera à rendre avec toutes les pièces obligatoires, **pour le 17 décembre 2023 au plus tard**.

**Tout dossier incomplet ou remis après la date limite, ne sera pas traité.**

Pour vous aider à le remplir, vous trouverez le mode d'emploi joint au dossier. Vous pouvez également vous rapprocher de la Division de la Vie associative pour toutes questions.

Chaque demande fera l’objet d’une étude particulière afin de répondre au mieux dans ce contexte financier toujours dégradé et fortement marqué par les contraintes économiques.

Nous sommes, avec Monsieur le Maire et l’équipe municipale, mobilisés à vos côtés pour vous accompagner autant que possible dans la reprise de vos activités respectives.

Je vous prie d’agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, à l’expression de ma sincère considération.

**Guillaume NICASTRO**

Maire-adjoint chargé de la vie associative, sportive et des festivités